

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTEs INTERMÉDIAIRES)

#### BACCARAT SA

Société anonyme au capital social de 15 919 925 €.  
Siège social : 20, rue des Cristalleries, 54120 Baccarat.  
760 800 060 R.C.S. Nancy.

*Information financière semestrielle.*

#### A. — Etats de synthèse.

##### I. — Compte de résultat consolidé au 30 juin 2007.

(En milliers d'euros.)

	Notes	30/06/2007	30/06/2006	Variation	En %
Chiffre d'affaires	4	67 944	64 953	2 991	4,60%
Autres produits de l'activité		680	235	445	189,36%
Achats consommés y/c variation de stocks		-9 061	-6 888	-2 173	31,55%
Charges de personnel	5	-28 336	-27 905	-431	1,54%
Charges externes	7	-23 152	-22 525	-627	2,78%
Impôts et taxes		-1 734	-1 978	244	-12,34%
Dotations aux amortissements	6	-3 674	-3 516	-158	4,49%
Dotations aux provisions	6	-1 343	-1 107	-236	21,32%
Autres produits et charges d'exploitation	8	467	1 250	-783	-62,64%
Résultat opérationnel courant		1 791	2 519	-728	-28,90%
Autres produits et charges opérationnels	9	781	-1 567	2 348	-149,84%
Résultat opérationnel		2 572	952	1 620	170,17%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10	-163	-9	-154	1 711,11%
Coût de l'endettement financier brut	10	-252	-372	120	-32,26%
Coût de l'endettement financier net		-415	-381	-34	8,92%
Autres produits et charges financières	10	494	98	396	404,08%
Quote-part du résultat net des entreprises associées	14	190	930	-740	-79,57%
Charges d'impôt sur les bénéfices	11	-1 488	-1 487	-1	0,07%
Résultat net total		1 353	112	1 241	1 108,04%
Dont attribuable au Groupe		1 429	285	1 144	401,40%
Dont attribuable aux minoritaires		-76	-173	97	-173
Résultat de base par action		2,24	0,45	1,79	397,78%
Résultat dilué par action		2,24	0,45	1,79	397,78%

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006	Variation	En %
-----------------------	------------	------------	-----------	------

Résultat net total	1 353	112	1 241	1 108,04%
Dont attribuable au Groupe	1 429	285	1 144	401,40%
Dont attribuable aux minoritaires	-76	-173	97	-17 300,00%
Résultat de base par action	2,24	0,45	1,79	397,78%
Résultat dilué par action	2,24	0,45	1,79	397,78%

**II. — Bilan consolidé.**

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30/06/2007	31/12/2006
Ecart d'acquisition	12		
Immobilisations incorporelles	12	4 707	4 898
Immobilisations corporelles	13	33 814	31 770
Titres mis en équivalence		1 151	986
Impôts différés sur les titres mis en équivalence		34	35
Participations dans les entreprises associées	14	1 185	1 021
Autres actifs financiers	15	3 115	3 299
Autres actifs non courants			
Actifs d'impôt différé	11	4 820	4 795
Total actifs non courants		47 641	45 783
Stocks	16	37 591	32 172
Clients	17	21 802	27 053
Créances d'impôt courant	11	893	1 669
Autres débiteurs	18	7 009	7 011
Autres actifs financiers courants	19	249	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	3 635	3 909
Total actifs courants		71 179	71 953
Total actif		118 820	117 736

Passif	Notes	30/06/2007	31/12/2006
Capital		15 920	15 920
Réserves		42 524	34 395
Réserves de conversion		-3 849	-3 473
Résultat de l'exercice		1 429	8 047
Capitaux propres part du groupe		56 024	54 889
Intérêts minoritaires		308	375
Total capitaux propres	21	56 332	55 264
Emprunts et dettes financières à long terme	24	5 791	5 343
Engagements envers le personnel	23	8 059	7 851
Provisions	22	2 013	2 032
Passifs d'impôt différé	11	417	305
Autres passifs non courants		171	306
Total passifs non courants		16 451	15 837
Fournisseurs		15 418	15 101
Passifs d'impôt exigible	11	20	4 444
Autres créiteurs	25	16 882	17 559
Provisions	22	1 180	1 757

Dettes financières à court terme	24	12 537	7 774
Total passif courant		46 037	46 635
Total passif		62 488	62 472
Total capitaux propres et passifs		118 820	117 736

### III. — Tableau de variation des capitaux propres.

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Minoritaires	Total
31 décembre 2006	15 920	-391	39 225	135	54 889	375	55 264
Résultat net de l'exercice			1 429		1 429	-76	1 353
Variation de juste valeur et transferts en résultat liée aux instruments financiers				-17	-17		-17
Variation de la réserve de conversion			-376		-376	-1	-377
Variation des autres réserves		99			99	10	109
30 juin 2007	15 920	-292	40 278	118	56 024	308	56 332

### IV. — Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	30/06/2007	31/12/2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	1 353	8 026
Dotations nettes aux amortissements	3 674	7 565
Dotations nettes aux provisions	429	1 423
Gains et pertes latents liés à la juste valeur	86	310
Plus et moins-value de cession	-501	-6 177
Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	-190	-146
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	4 851	11 001
Coût de l'endettement financier net	415	350
Charge d'impôt	1 488	5 189
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 754	16 540
Impôts versés	-5 216	-2 468
Variation du BFR lié à l'activité	-1 995	-3 682
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	-457	10 390
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 788	-8 373
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	453	7 005
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-50	-53
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Incidence liée aux augmentations de périmètre		
Incidence liée aux diminutions ou sorties de périmètre		
Variation des prêts et avances consentis	223	-365
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 162	-1 786
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		

Versés aux actionnaires de la société-mère		
Versés aux minoritaires de sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 382	1 208
Remboursement d'emprunts	-830	-14 610
Intérêts financiers décaissés	-415	-353
Intérêts financiers encaissés		
Autres flux liés aux opérations de financement	3 003	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 140	-13 755
Incidence des variations des cours des devises	99	-270
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-2 380	-5 421
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	2 392	7 813
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	11	2 392
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-2 381	-5 421

## V. — Annexe.

### 1. — Principes comptables.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 ont été établis conformément d'une part aux règles de présentation et d'information définies dans le règlement général de l'AMF et, d'autre part, aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne. Les nouvelles interprétations des normes n'ont pas eu d'incidences sur les états financiers consolidés semestriels.

L'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés est établi de manière uniforme par les entités du Groupe et les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente.

**Estimations et jugements.** — Pour établir ses comptes, le Groupe Baccarat doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états pourraient différer des estimations actuelles.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 18 octobre 2007.

**1.1. Méthodes de consolidation.** — Les comptes consolidés comprennent ceux de BACCARAT SA, société-mère, domiciliée en France, ainsi que ceux de leurs filiales, et de leurs sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre « Périmètre de consolidation ».

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire, et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. Le contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour déterminer la présomption de contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exercables ou convertibles sont pris en compte.

Les intérêts des minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des fonds propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence d'une influence notable est habituellement mise en évidence, soit par la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, l'échange de personnels dirigeants, soit par la fourniture d'informations techniques essentielles.

Quand la quote-part de perte attribuée au Groupe excède la valeur comptable des entités mises en équivalence, la quote-part de pertes prise en compte est limitée à hauteur de la valeur mise en équivalence. La participation mise en équivalence est ramenée à zéro jusqu'à retour à meilleure fortune.

Selon les principes de consolidation, les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les gains et pertes entre les sociétés du Groupe sont également éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Les gains issus des transactions avec les entités associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue, les pertes sont éliminées de la même façon, mais seulement s'il n'existe pas des indices de perte de valeur.

**1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères.** — Lors de la consolidation, les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur, des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change approchant les cours aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

**1.3. Opérations libellées en devises.** — Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en résultat financier pour les transactions financières.

1.4. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et des prestations de services accessoires à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes financiers et des retours. Les ventes sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Les produits ne sont enregistrés que si leur recouvrement est probable.

En cas de recouvrement différé des produits, on procède à l'actualisation du chiffre d'affaires pour en déterminer la juste valeur de la contrepartie reçue. La différence entre le montant nominal du produit et sa valeur actualisée est comptabilisée en produits financiers sur la durée de différé de paiement.

1.5. Goodwill. — Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les Goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des filiales et des entreprises associées et la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Ces actifs nets identifiables représentent les actifs acquis, les passifs et passifs éventuels assumés.

Les Goodwills des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence au bilan.

En cas de perte de valeur, une provision est constituée par voie de dépréciation et intégrée au compte de résultat du Groupe via la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Au regard des dispositions de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul de pertes de valeur et il est affecté aux unités génératrices de trésorerie.

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, l'acquéreur doit réestimer l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ou des unités génératrices de trésorerie les composant et l'évaluation du coût du regroupement ; et comptabiliser immédiatement en résultat tout excédent subsistant après cette réévaluation.

1.6. Frais de recherche et de développement. — La politique de recherche et de développement de Baccarat se traduit par les incidences comptables suivantes :

— Il n'existe pas d'activité de recherche et de développement en tant que tel ;

— La création et le développement de produits nouveaux sont généralement le fait de créateurs externes rétribués sous forme de droits d'auteurs qui sont enregistrés en charges ;

— Les frais de développement sont essentiellement constitués par la mise au point de process industriels qui font l'objet d'une inscription à l'actif sous forme d'immobilisation corporelle et amortie sur la durée de vie estimée du bien.

La valeur recouvrable, les longévités ainsi que la méthode d'amortissement sont révisées d'année en année. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des marques et des frais de développement de site internet sont comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés et sont amorties comme les immobilisations incorporelles acquises.

L'application des principes édictés par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » conduit le Groupe à immobiliser une partie des frais de développement encourus lorsque la faisabilité technique et commerciale du projet est démontrée et que les ressources disponibles sont suffisantes pour achever le développement.

1.7. Autres immobilisations incorporelles. — Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Le Groupe a qualifié comme autres immobilisations incorporelles les actifs acquis séparément tels que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les brevets et les droits au bail.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

— les systèmes d'information de gestion sont amortis sur une période de trois à cinq ans ;

— les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de cinq ans.

1.8. Immobilisations corporelles :

— Valeur brute : L'option retenue par le Groupe quant au principe d'évaluation des immobilisations corporelles est la méthode du coût selon norme IAS 16, soit l'évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Compte tenu de la spécificité de l'entreprise, une immobilisation ancienne peut être maintenue à l'actif de l'entreprise puisqu'elle peut être éventuellement et très ponctuellement utilisée pour le processus de fabrication d'une pièce d'un réassort d'un modèle ancien.

— Amortissement : Les immobilisations ou composants tels que les terrains ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel pour définir les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque les immobilisations corporelles ont des composants qui ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les frais et coûts d'emprunt initiaux liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés au coût de ces actifs. Ils sont activés et amortis selon la durée d'utilisation de ces catégories d'actifs.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif font l'objet d'une révision au moins à chaque fin de période annuelle et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, les changements sont comptabilisés comme un changement d'estimation comptable conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation ci-après. :

	Durée
Bâtiments industriels	10 à 40 ans
Bâtiments non industriels	40 ans

Agencements industriels	10 ans
Agencements non industriels	3 à 10 ans
Mobilier et divers	5 à 10 ans

1.9. Dépréciation des éléments d'actifs. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation doivent être conduits à chaque indice de perte de valeur sur actifs ou les groupes d'actifs (ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie qui sont indépendants des flux générés par les autres groupes d'actifs).

Une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, cette valeur étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité de l'actif.

La valeur d'utilité est déterminée en estimant le total actualisé des flux financiers nets générés par l'actif.

Ce test est également effectué au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition.

Pour déterminer les pertes de valeur sur les écarts d'acquisition, les tests de dépréciations sont effectués au minimum une fois par an sur les actifs nets identifiables de l'entité acquise, les pertes de valeur qui en découlent sont imputées en priorité sur les actifs ou les groupes d'actifs auxquels on a affecté initialement le coût d'acquisition puis sur les écarts d'acquisitions. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

1.10. Actifs et passifs financiers. — A compter du 1er janvier 2005, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

— Crédances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes : Ces actifs et passifs financiers sont évalués à leur valeur nominale dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme. Les créances clients sont comptabilisées sous déduction éventuelle de provisions pour pertes de valeur en cas de risques de non-recouvrement.

— Actifs disponibles à la vente : Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Ils sont évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres au poste « Réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative et durable. Dans ce dernier cas, une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette provision ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

— Prêts et créances : Cette catégorie comprend principalement les créances rattachées à des participations non consolidées, les dépôts de garantie, les charges constatées d'avance, les autres prêts et les autres créances. Les valeurs de marché des prêts et créances sont estimées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs avec les courbes zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices avec prise en compte d'un spread déterminé par le Groupe. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ces dépôts de garantie et prêts divers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils sont dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

— Actifs financiers détenus à des fins de transaction : Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont constitués de parts d'OPCVM de trésorerie. Ils sont évalués à leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base de la dernière cotation communiquée par la banque. Toute variation de cette juste valeur est constatée en résultat.

— Actifs détenus jusqu'à échéance : Cette catégorie comprend essentiellement les encours clients des sociétés financières constitués principalement des crédits à la consommation. Ils sont comptabilisés au coût amorti. L'application du taux d'intérêt effectif a été jugée non significative après la réalisation de tests concernant l'étalement des commissions et des cotisations. A chaque clôture, le Groupe détermine s'il existe des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet (ces) événement(s) génératrices de pertes ont une incidence sur les flux futurs de trésorerie estimés, qui peuvent être estimés de manière fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée (au taux d'origine du contrat) des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet d'éventuelles garanties. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Étant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

— Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit : Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts et dettes à taux variable, la valorisation retenue est celle du coût amorti avec un amortissement linéaire des frais d'émission, dans la mesure où un étalement linéaire des frais n'a pas d'impact significatif par comparaison avec un étalement actuel.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

— Les emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation à la valeur de marché. Celle-ci est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés avec les courbes de zéro coupon en vigueur à la date de clôture des exercices et avec un spread égal au spread à la mise en place du financement ;

— Les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du « taux d'intérêt effectif », qui intègre un amortissement actuel des primes et frais d'émission.

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût historique amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Les emprunts et dettes financières (hors location-financement) à plus d'un an à l'origine, dont la durée de vie résiduelle est inférieure à un an, pour lesquels l'entité porteuse de ces dettes dispose à la clôture de lignes de crédit confirmées non utilisées, supérieures à un an, permettant de refinancer l'échéance, sont comptabilisées en emprunts et dettes financières non courantes.

— Instruments dérivés : Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat lié à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de juste.

Valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger. Seuls les deux premiers modèles sont utilisés à ce jour par le Groupe.

La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ainsi :

— Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace ;

— Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.

Pour les dérivés non documentés comme des instruments de couverture comptable, les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an sont présentes au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments financiers sont classés en actifs ou passifs courants.

**1.11. Stocks.** — Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

**1.11.1. Stocks de matière première, de produits intermédiaires et d'emballages.** — Les stocks sont évalués soit au dernier prix d'achat, méthode s'apparentant au FIFO (« Premier entré premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide de stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Leur coût est net de ristournes de fin d'année et de coopérations commerciales.

**1.11.2. Stocks de produits finis.** — Leur prix de revient inclut outre la consommation de matières premières, produits intermédiaires et d'emballages, les coûts engagés dans le cycle de production dont les principaux sont les suivants : frais de personnel, sous-traitance, conditionnement, amortissements, droits d'auteur, entretien, outillage et fournitures et autres achats.

Les prix de revient des produits finis sont calculés, à partir des coûts de production de chaque exercice, selon une méthode qui avoisine le coût moyen pondéré, en raison des faibles variations observées d'une année sur l'autre.

Les coûts de production sont affectés aux différents produits en fonction du nombre d'unités d'œuvre consommées à chaque étape du processus de fabrication.

Le coût éventuel de sous activité est exclu du prix de revient.

**1.11.3. En cours de production.** — Les en cours de production sont évalués au prix de revient (Cf. § 1.11.2. Stocks de produits finis) déterminé en fonction de leur état d'avancement à la clôture de l'exercice.

**1.11.4. Provisions pour dépréciation des stocks.** — Une comparaison est effectuée à chaque clôture entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation des articles en stocks. Dans l'hypothèse où cette dernière est plus faible, une provision pour dépréciation est constituée. Cette valeur de réalisation est essentiellement observée à partir des flux de vente et de production durant les deux derniers exercices.

**1.12. Impôts.** — Le Groupe applique les recommandations de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

La charge (le produit) d'impôt est égale (égal) au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice.

Les impôts différés sont calculés sur la base dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler ses actifs et passifs appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date clôture.

Les différences temporelles sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable.

Les impôts différés sont enregistrés pour toutes différences temporelles, à moins que l'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et que les déficits reportables et les amortissements réputés différés seront récupérables sur une durée raisonnable.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

L'impôt différé qui résulte d'un changement de taux ou de la réglementation fiscale est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres.

**1.13. Provisions.** — Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et

— le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt sans risque et les risques spécifiques à l'actif.

Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan normalisé et détaillé de restructuration et a :

- soit commencé à exécuter le plan ;

— soit rendu public le plan.

Les coûts de restructuration futurs ne sont pas provisionnés.

**1.14. Engagements envers le personnel.** — Les salariés du Groupe perçoivent en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuarien indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé. Pour l'ensemble des sociétés en France : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés, les primes de médailles du travail selon les accords et usages en vigueur au sein des sociétés. Les écarts actuariels sont amortis selon la méthode dite « du corridor » (selon laquelle sont amortis dans l'exercice les écarts de l'année antérieure excédant 10% du montant de l'engagement ou de la valeur du fonds) en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime.

1.15. Baux et loyers progressifs. — Les contrats de crédit-bail et assimilés présentant les critères de location-financement sont activés selon les principes de la norme IAS 17 « Contrats de location » et IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », dès lors que ces contrats transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Elles sont évaluées au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimums à l'origine du contrat, diminuée du cumul d'amortissements et des pertes de valeur. Les taux retenus pour le plan d'amortissement de l'emprunt sont les taux contractuels.

Les autres contrats (y compris de sous-location) constituent des locations simples et sont comptabilisés comme des locations.

Des baux conclus aux Etats-Unis prévoient des loyers progressifs sur 20 ans. Les charges et les produits revenant au Groupe sont étalés de façon linéaire sur toute la période des baux.

Un contrat de crédit bail mobilier a été activé au bilan consolidé au titre de l'exercice 2006 portant sur un matériel de gestion de production d'une valeur brute de 2 M€.

## 2. – Périmètre de consolidation.

Nombre de sociétés consolidées :

	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Intégration globale	13	14
Mise en équivalence	2	2
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

Les sociétés suivantes sont consolidées :

Sociétés	Méthode de consolidation 2007/06	En % de contrôle 2007/06	En % d'intérêt 2007/06	Méthode de consolidation 2006/12	En % de contrôle 2006/12	En % d'intérêt 2006/12
France :						
Baccarat (société-mère)	IG	100	100	IG	100	100
Ets Damon et Delente	IG	100	100	IG	100	100
Etape Restauration	IG	100	100	IG	100	100
SVD André Bonhomme	ME	40	40	ME	40	40
Reste de l'Europe :						
Baccarat Benelux	IG	50	50	IG	50	50
Baccarat UK	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat GmbH	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Greece Ltd	IG	50,97	50,97	IG	50,97	50,97
Baccarat Espagne	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Italie (*)	NC	0	0	IG	95,65	95,65
Asie :						
Baccarat Pacific KK (Japon)	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Pacific Ltd (Chine)	IG	75	75	IG	75	75
Baccarat Pacific Singapour	IG	100	100	IG	100	100
Etats-Unis :						
Baccarat Inc	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Real Estate	ME	48,92	48,92	ME	48,92	48,92
Autre :						

Baccarat Americas (La Barbade)	IG	51	51	IG	51	51
(*) La filiale italienne a été liquidée au cours du premier semestre 2007.						
IG : Intégration globale.						
ME : Mise en équivalence.						
NC : Non consolidée.						

### 3. – Informations sectorielles.

En application de la norme IAS 14 (information sectorielle), le Groupe dispose d'un secteur d'activité unique à savoir les objets en cristal à destination des Arts de la table, des bijoux et de la décoration. Aucune segmentation interne de ces activités n'existe. De ce fait, le niveau pertinent d'analyse sectorielle constitue l'analyse des opérations par zones géographiques. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Comptes de résultat sectoriel (En milliers d'euros)	Amériques	Asie	Europe	Reste du monde	Total
Produits sectoriels des clients externes	11 423	20 019	34 995	1 506	67 944
Résultat sectoriel	-1 039	4 057	10 545	257	13 820
Frais services centraux non affecté					11 249
Résultat opérationnel					2 571
Résultat financier					80
Impôt sur le bénéfice					-1 488
Résultat net des entreprises intégrées					1 163
Résultat des sociétés mises en équivalence	193		-3		190
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 353
Intérêts minoritaires	-31	-9	-36		-76
Résultat net (part du Groupe)					1 429

Bilan sectoriel (En milliers d'euros)	Amériques	Asie	Europe	Reste du monde	Total
Actifs sectoriels	13 968	19 782	22 511	865	57 126
Participation dans des entreprises associées	1 112		73		1 185
Actif du siège non affectés					60 505
Actif total consolidé	15 080	19 782	22 584	865	118 816
Passifs sectoriels	-1 051	13 122	-513		11 558
Passif du siège non affectés					107 258
Passif total consolidé	-1 051	13 122	-513		118 816
Investissement sectoriel	1 304	1 785	87		3 176
Investissement du siège non affecté					2 612
Investissements année 2007	1 304	1 785	87		5 788
Amortissement sectoriel	495	848	547		1 890
Amortissement du siège non affecté					1 784
Amortissements année 2007	495	848	547		3 674
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	169	94	312		576

### 4. – Chiffres d'affaires.

Le chiffre d'affaires se ventile de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
-----------------------	------------	------------

Ventes de biens	67 158	64 896
Prestations de services	786	57
Total	67 944	64 953

### 5. – Charges de personnel.

Les charges de personnel sont composées de :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Rémunérations	-27 863	-27 368
Retraite, médaille du travail	-473	-537
Participation		
Total	-28 336	-27 905

Les effectifs du Groupe se répartissent en :

	30/06/2007	31/12/2006
Ouvriers	485	466
Employés, techniciens et agents de maîtrise	579	569
Cadres	118	134
Total	1 182	1 169

### 6. – Dotations aux provisions.

Se reporter à la note 22.

### 7. – Charges externes.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-6 239	-5 756
Locations et charges locatives	-4 862	-5 285
Sous-traitance générale	-904	-933
Publicités, publications et relations publiques	-3 707	-3 523
Transports	-1 865	-1 845
Personnel extérieur à l'entreprise	-1 951	-1 722
Entretiens et réparations	-1 293	-1 088
Déplacements, missions et réceptions	-934	-1 078
Assurance	-326	-297
Divers	-1 071	-998
Total	-23 152	-22 525

### 8. – Autres produits et charges d'exploitation.

Les autres produits et charges d'exploitation incluent :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Résultat de change (perte)	-663	-558
Autres charges	-1 090	-479
Total autres charges d'exploitation	-1 753	-1 037
Résultat de change (gain)	1 672	1 376
Production immobilisée	14	53
Transfert de charges	427	731
Autres produits	107	127
Total autres produits d'exploitation	2 220	2 287
Total	467	1 250

#### 9. – Autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels incluent :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Actifs incorporels		-47
Cession d'actifs corporels nets de frais	266	27
Dépréciation / reprise écart d'acquisition		
Autres	515	-1 547
Total	781	-1 567

#### 10. – Instruments de couverture.

Dans le cadre de son activité, la société BACCARAT est exposée au risque de change principalement sur les exportations à destination des Etats-Unis et du Japon.

BACCARAT couvre partiellement un an à l'avance les volumes de transaction déterminés sur la base des budgets.

Ces couvertures sont complétées au fur et à mesure des facturations de manière à couvrir systématiquement à 100% les créances clients.

Les instruments utilisés sont essentiellement les ventes à terme et de moins en moins les termes accumulateurs.

La particularité de ce dernier instrument réside dans l'accumulation des couvertures à des dates initialement prévues (dates de fixing).

A chaque date de fixing hebdomadaire, BACCARAT a deux possibilités :

1) Si le fixing (cours du jour de détermination) est supérieur ou égal au strike, le montant accumulé est multiplié par le nombre de fixing.

2) Si le fixing est inférieur au strike, le montant accumulé est multiplié par deux par rapport à la première hypothèse ci-dessus.

La société BACCARAT a externalisé auprès d'un organisme spécialisé l'estimation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que les tests d'efficacité des couvertures.

A la clôture de l'exercice, la variation de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture est enregistrée soit en fonds propres soit en résultat financier selon le schéma suivant :

1. En « Fair value hedge » (couverture des créances clients), les variations de valeur intrinsèque et de valeurs temps de l'instrument dérivé sont constatées en résultats financiers.

2. En « cash flow hedge » (ventes futures), les variations de l'instrument dérivé sont intégralement enregistrées en fonds propres si l'instrument est qualifié d'efficace. La part inefficace de la variation de la valeur intrinsèque est enregistrée en résultats financiers.

La variation de la valeur temps de l'instrument dérivé est toujours constatée en résultats financiers.

L'impact de la variation de la juste valeur des instruments dérivés sur le résultat et les fonds propres consolidés du groupe BACCARAT est le suivant :

Juste valeur des instruments dérivés au 30/06/2007 (En milliers d'euros)	Total	Résultat	Fonds propres
Fair value hedge :			
USD			
YEN			
Total 1	0		
Cash flow hedge			
Variation valeur intrinsèque :			
USD			

YEN	184		184
Valeur temps et couverture inefficace :			
USD	57	57	
YEN	247	247	
Total 2	488	304	184
Total 1 + 2	488	304	184
Juste valeur au 31 décembre 2006	645	436	209
Variation de la juste valeur	-157	-132	-25

## 11. – Impôts sur les résultats.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée.

Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

### 11.1. Evolution des postes de bilan :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Résultat	Situation nette	Règlements	Change et reclassement	30/06/2007
Impôts courants :						
Créance d'impôt	1 669	-776				893
Dette d'impôt	-4 444	-858		5 260	22	-20
Net	-2 775	-1 634		5 260	22	873
Impôts différés :						
Actif	4 795	88	54	-160	43	4 820
Passif	-305	58			-170	-417
Net	4 490	146	54	-160	-127	4 403
Charge d'impôt totale		-1 488				

### 11.2. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle :

(En milliers d'euros)	30/06/2007
Résultat de l'ensemble	1 353
Charge d'impôt réelle	1 488
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-190
Résultat consolidé avant impôt	2 651
Taux d'impôt légal en France	34,43%
Produit (charge) d'impôt théorique	-913
Taux d'impôt effectif (*)	56,13%
Différences temporelles et permanentes	-340

Différentiel de taux étranger	-235
Charge d'impôt réelle	-1 488

## 12. – Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles.

(En milliers d'euros)	Ecarts d'acquisition	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2006	132	3 985	2 689	6 674
Acquisitions			2 480	2 480
Cessions		-798	-128	-926
Reclassements et autres variations		-48	-48	-96
Change				
Valeur brute au 31 décembre 2006		3 139	4 993	8 132
Amortissements au 1er janvier 2006	-11	-631	-2 456	-3 087
Dotations		-14	-833	-847
Sorties		502	128	630
Change		11	59	70
Amortissements au 31 décembre 2006		-132	-3 102	-3 234
Perte de valeur au 1er janvier 2006				
Dotations	-121			
Reprise sur perte de valeur				
Change				
Perte de valeur au 31 décembre 2006	-121			
Valeur nette au 1er janvier 2006	121	3 354	233	3 587
Valeur nette au 31 décembre 2006	0	3 007	1 891	4 898

La variation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles du premier semestre de l'exercice 2007 s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Ecarts d'acquisition	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2007	132	3 139	4 993	8 132
Acquisitions			201	201
Cessions			-299	-299
Reclassements et sorties		1	56	57
Change		-14	-21	-35
Valeur brute au 30 juin 2007	132	3 126	4 930	8 056
Amortissements au 1er janvier 2007	-132	-132	-3 102	-3 234
Dotations		-12	-423	-435
Sorties			299	299
Reclassements et sorties		-2	2	
Change		5	16	21
Amortissements au 30 juin 2007		-141	-3 208	-3 349
Perte de valeur au 1er janvier 2007				
Dotations				
Reprise sur perte de valeur				
Reclassements et sorties				
Change				

Perte de valeur au 30 juin 2007				
Valeur nette au 1er janvier 2007		3 007	1 891	4 898
Valeur nette au 30 juin 2007		2 985	1 722	4 707

## 13. – Immobilisations corporelles.

(En milliers d'euros)	Durée d'utilisation indéfinie	Durée d'utilisation définie					
		Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au 1er janvier 2006	829	9 698	53 017	26 468	1 736	91 748	
Acquisitions		15	2 666	1 517	4 119	8 317	
Cessions	-6	-1 037	-7 577	-808	-69	-9 497	
Reclassements et autres variations	-375	-5 563	11 173	-4 412	-1 213	-390	
Change		1	-1 087	-1 295	2	-2 379	
Valeur brute au 31 décembre 2006	448	3 114	58 192	21 470	4 575	87 799	
Amortissements au 1er janvier 2006		-7 195	-38 596	-14 047		-59 838	
Dotations		-47	-4 056	-2 493		-6 596	
Sorties		988	7 173	804		8 965	
Reclassements et autres variations		3 969	-6 893	2 926		2	
Change		-1	649	790		1 438	
Amortissements au 31 décembre 2006		-2 286	-41 723	-12 020		-56 029	
Perte de valeur au 1er janvier 2006							
Dotations							
Reprise sur perte de valeur							
Change							
Perte de valeur au 31 décembre 2006							
Valeur nette au 1er janvier 2006	829	2 503	14 421	12 421	1 736	31 910	
Valeur nette au 31 décembre 2006	448	828	16 469	9 450	4 575	31 770	

La variation des immobilisations corporelles du premier semestre de l'exercice 2007 s'analyse de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Durée d'utilisation indéfinie	Durée d'utilisation définie					
		Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au 1er janvier 2007	448	3 114	58 192	21 470	4 575	87 799	
Acquisitions			2 590	2 011	1 488	6 089	
Cessions		-220	-1 383	-25	-193	-1 821	
Reclassements et autres variations	-3	296	2 493	4	-2 845	-55	
Change			-530	-409	-1	-940	
Valeur brute au 30 juin 2007	445	3 190	61 362	23 051	3 024	91 072	
Amortissements au 1er janvier 2007		-2 286	-41 723	-12 020		-56 029	
Dotations		-166	-1 919	-1 155		-3 240	
Sorties		121	1 311	9		1 441	
Reclassements et autres variations		-2				-2	
Change			330	242		572	
Amortissements au 30 juin 2007		-2 333	-42 001	-12 924		-57 258	
Perte de valeur au 1er janvier 2007							

Dotations						
Reprise sur perte de valeur						
Reclassements et autres variations						
Change						
Perte de valeur au 30 juin 2007						
Valeur nette au 1er janvier 2007	448	828	16 469	9 450	4 575	31 770
Valeur nette au 30 juin 2007	445	857	19 361	10 127	3 024	33 814

Les principales variations sur les immobilisations corporelles sont :

- reconstruction du four B : 1 200 K€ ;
- presse multi-procédé : 652 K€ ;
- augmentation capacité moulerie : 201 K€ ;
- création et réaménagement de boutiques : 317 K€ ;
- constructions et agencements des constructions : 238 K€ ;
- aménagement de boutiques : 2 845 K€.

#### 14. – Titres mis en équivalence.

##### 14.1. Evolution de la valeur d'équivalence :

(En milliers d'euros)	30/06/2007			31/12/2006		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à l'ouverture	1 021		1 021	975		975
Part dans le résultat de l'exercice			190			146
Dividendes versés						
Effet des variations de périmètre			-26			-100
Effet des variations de change						
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à la clôture			1 185			1 021

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Acquisition / augmentation de %	Sortie / diminution de %	Dividendes et transfert de résultat	Effet de conversion	30/06/2007
Baccarat Real Estate	920			193	-25	1 088
SVD Bonhomme	66			-3		63
Impôts	35				-1	34
Titres mis en équivalence	1 021			190	-26	1 185

##### 14.2. Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence :

(En milliers d'euros)	30/06/2007			31/12/2006		
	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat
Baccarat Real Estate	48,92%	919	193	48,92%	801	144
SVD Bonhomme	40,00%	76	-3	40,00%	74	2
Total	1 185	995	190	1 021	875	146

## 15. – Autres actifs financiers.

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Total actifs financiers</b>
Valeur brute au 1er janvier 2007	3 299
Acquisitions/émissions	116
Cessions	-281
Remboursements	137
Transferts et autres	-156
Change	3 115
Valeur brute au 30 juin 2007	3 299
Amortissements au 1er janvier 2007	
Dotations	
Sorties	
Change	
Amortissements au 30 juin 2007	
Perte de valeur au 1er janvier 2007	
Dotations	
Reprise	
Change	
Perte de valeur au 30 juin 2007	
Valeur nette au 1er janvier 2007	3 299
Valeur nette au 30 juin 2007	3 115

## 16. – Stocks.

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>30/06/2007</b>			<b>31/12/2006</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net</b>
Matières premières et approvisionnements	1 471	-226	1 245	1 163	-238	925
En cours de production	8 583	-1 814	6 769	6 864	-1 670	5 194
Produits intermédiaires et finis	33 505	-4 510	28 995	29 260	-3 753	25 507
Marchandises	649	-67	582	617	-71	546
<b>Total</b>	<b>44 208</b>	<b>-6 617</b>	<b>37 591</b>	<b>37 904</b>	<b>-5 732</b>	<b>32 172</b>

La variation de stock net au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Brut</b>	<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>Net</b>
Solde au 1er janvier 2007	37 904	-5 732	32 172
Variation du stock brut	6 949		6 949
Variation de la provision pour dépréciation		-945	-945
Effets des variations de change	-645	60	-585
<b>Solde au 30 juin 2007</b>	<b>44 208</b>	<b>-6 617</b>	<b>37 591</b>

La variation de 945 K€ s'explique par une augmentation de la provision sur les articles sortis du catalogue.

## 17. – Clients.

(En milliers d'euros)	30/06/2007			31/12/2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	24 549	-2 747	21 802	29 455	-2 402	27 053

## 18. – Autres débiteurs.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Avances et acomptes	419	500
Créances fiscales	3 227	2 528
Comptes courants	113	399
Autres créances	326	1 240
Charges constatées d'avance	2 436	2 344
Juste valeur des instruments financiers	488	
<b>Total</b>	<b>7 009</b>	<b>7 011</b>

## 19. – Autres actifs financiers courants.

(En milliers d'euros)	Prêts	Titres disponibles à la vente	Total
A l'ouverture	123	16	139
Acquisitions/émissions	151		151
Cessions / remboursements	-224		-224
Transferts et autres	195		195
Change	-12		-12
<b>A la clôture</b>	<b>233</b>	<b>16</b>	<b>249</b>

## 20. – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2007	2 392	7 813
Variation de la trésorerie nette	-2 381	-5 421
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2007	11	2 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	3 635	3 909
Placement à moins de 3 mois	-22	-15
Banques créditrices	-3 602	-1 502
Provisions valeurs mobilières de placement		
Titres immobilisés (courants)		
Eléments du tableau de flux reclassés en trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	11	2 392

## 21. – Capitaux propres.

Le capital social au 30 juin 2007 est fixé à 15 919 925 €, divisé en actions d'une valeur nominale de 25 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont obligatoirement nominatives.

La société ne détient pas d'actions propres et aucun plan de stock-options n'a été mis en place.

## 22. – Provisions.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Provisions pour litiges	27	27
Provisions pour restructuration	91	606
Autres provisions pour risques	615	668
Autres provisions pour charges	448	457
Total provisions à caractère courant	1 181	1 758
Provisions pour litiges	1 200	1 200
Autres provisions pour risques	813	832
Total provisions à caractère non courant	2 013	2 032

Au 30 juin 2007, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Change	Autres et reclassements	30/06/2007
Provisions pour litiges	27						27
Provisions pour restructuration	606		-23	-492			91
Autres provisions pour risques	668	13	-59		-7		615
Autres provisions pour charges	457	43	-52				448
Total provisions à caractère courant	1 758	56	-134	-492	-7		1 181
Provisions pour litiges	1 200						1 200
Autres provisions pour risques	832				-19		813
Total provisions à caractère non courant	2 032				-19		2 013

## 23. – Engagements envers le personnel.

Les provisions sur les engagements envers le personnel sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Dotations	Reprises	Réallocation réserves	Change	30/06/2007
Engagements de retraite France	3 437	309	-67	729		4 408
Engagements de retraite Etats-Unis	546	125		-153	-13	504
Engagements de retraite Japon	1 444	63	-2	-726	-56	723
Engagements de retraite complémentaire France	1 833					1 883
Engagements de retraite	7 260	497	-69	-151	-69	7 468
Médaille du travail	591					583
Total	7 851	497	-69	-151	-69	8 059

Les provisions au 30 juin 2007 ont été obtenues par une projection des chiffres du 31 décembre 2006 selon les hypothèses rappelées ci-dessous. Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel selon les lois et usages des pays dans lesquels il exerce son activité. Il n'existe aucun passif à provisionner au titre des caisses de retraite et des organismes légaux. En revanche, le Groupe a des engagements de retraite complémentaire, d'indemnité de fin de carrière et de prévoyance. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan. Concernant les engagements qui font l'objet d'une provision, les engagements ont été évalués par un cabinet d'actuaires, en conformité avec les prescriptions de la norme comptable IAS 19. Ils concernent : — France : L'intégralité des engagements de retraite est provisionnée pour un montant de 4 408 K€ en appliquant la méthode du corridor.

Par ailleurs à compter du 1er janvier 2001 un régime de retraite complémentaire destiné aux cadres supérieurs et dirigeants a été mis en place. La charge correspondant aux prestations futures et relative aux droits acquis à la clôture de l'exercice a été évaluée par actualisation au taux de 5%. La provision de retraite complémentaire est provisionnée pour un montant de 1 833 K€.

— Filiales étrangères : Aux Etats-Unis, Baccarat est engagée au titre d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux salariés depuis 1993 et qui ne concerne plus que 60 personnes (rentiers et actifs salariés ou anciens salariés).

L'engagement au 30 juin 2007 s'élève à 504 K€.

Au Japon, Baccarat Pacific KK est engagée au titre d'un régime à prestations définies (retraite sous forme de rente ou capital, décès et démission) soumis à l'ancienneté au moment du départ. L'engagement au 30 juin 2007 s'élève à 723 K€.

— Départ en retraite : paiement d'une rente (10 ans) pour une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans ;

— Départ en retraite : paiement d'un capital pour une ancienneté comprise entre 1 à 10 ans ;

— Décès ou démission : paiement d'un capital pour une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans.

Pour les sociétés étrangères, les hypothèses suivantes ont été retenues :

— Etats-Unis (Baccarat) :

— Taux d'actualisation : 5,75% ;

— Taux de placement des actifs : 7,00% ;

— Table de mortalité : GAM 94 ;

— Inflation : 3% ;

— Age de départ à la retraite : 65 ans.

— Japon (Baccarat) :

— Taux d'actualisation : 1,70% ;

— Taux d'évolution des salaires et mobilité : table par âge définie en fonction de l'expérience propre de Baccarat ;

— Age de départ : 60 ans ;

— Table de mortalité : 19e table nationale hommes / femmes.

## 24. – Emprunts et dettes financières.

Cette note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Passifs non courants :		
Prêts bancaires garantis	3 750	3 540
Obligations émises non garanties		
Obligations convertibles		
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	926	1 376
Autres	1 115	427
Prêts accordés par des entreprises associées		
Total	5 791	5 343
Passifs courants :		
Part courante des prêts bancaires garantis	604	759
Facilité bancaire non garantie	11 858	6 962
Autres	75	53
Passifs relatifs à des contrats de location-financement		
Total	12 537	7 774

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	30/06/2007		31/12/2006	
				Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Passifs non courants :							
Prêt bancaire garanti	Euro USD YEN	Fixe et variable	2007 à 2011	7 622	3 750	7 622	3 540
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	Euro		2008	2 249	926	2 249	1 376
Autre					787		72
Passifs courants :							
Part courante des prêts bancaires garantis	Euro USD YEN	Fixe et variable	2007	NA	604	NA	759
Facilité bancaire non garantie	Euro	Fixe et variable	2007	NA	11 858	NA	6 962
Autre					24		
Total des passifs portant intérêts					17 949		12 709

## 25. – Autres créateurs.

— Ventilation par nature :

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Clients – avances et acomptes reçus	1 351	1 929
Dettes sur acquisitions d'actifs	1 160	657
Dettes sociales	10 899	10 978
Dettes fiscales	1 163	620
Autres	2 309	3 375
Total des autres tiers	16 882	17 559

## 26. – Passifs éventuels.

Il n'y a pas de passifs éventuels au 30 juin 2007.

## 27. – Engagements hors bilan.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Engagements donnés :		
Avals et cautions donnés	9 156	9 367
Garanties réelles sur dettes au bilan	1 092	1 110
Total	10 248	10 477
Engagements réciproques :		
Crédit à moyen terme	12 248	18 209
Autres engagements	1 083	683
Total	13 331	18 892

L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2007 est le suivant :

(En milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements donnés :				
Avals et cautions donnés	97	7 710	1 349	9 156
Garanties réelles sur dettes au bilan	848		244	1 092
Total	945	7 710	1 593	10 248
Engagements réciproques :				
Crédit moyen terme	9 205	3 043		12 248
Autres engagements	1 083			1 083
Total	10 288	3 043		13 331

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Engagements reçus :		
Avals et cautions reçus		

Autres garanties réelles	2	95
Total	2	95
Engagements réciproques :		
Crédit à moyen terme	12 248	18 209
Autres engagements	1 083	683
Total	13 331	18 892

L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2007 est le suivant :

(En milliers d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements reçus :				
Avals et cautions reçus				
Garanties réelles reçus	2			2
Total	2			2
Engagements réciproques :				
Crédit moyen terme	9 205	3 043		12 248
Autres engagements	1 083			1 083
Total	10 288	3 043		13 331

## 28. – Engagements de location.

Le Groupe finance ses magasins par des contrats de location simple. La durée moyenne des baux commerciaux est de 9 ans. La charge de location des magasins au titre de l'exercice 2006 s'élève à 4 358 K€ et 8 610 K€ pour 2006.

## 29. – Résultat par action.

Le capital social est composé de 636 797 actions entièrement libérées au 30 juin 2007.

(En milliers d'euros)	30/06/2007	31/12/2006	Variation	En %
Résultat net total	1 353	8 027	-6 674	-83,14%
Dont attribuable au Groupe	1 429	8 048	-6 619	-82,24%
Dont attribuable aux minoritaires	-76	-21	-55	-2 100,00%
Résultat de base par action	2,24	12,64	-10,40	-82,28%
Résultat dilué par action	2,24	12,64	-10,40	-82,28%

## 30. – Relations avec les parties liées.

Soldes et transactions avec les sociétés contrôlantes.

(En milliers d'euros)	Avec les sociétés contrôlantes	Avec les sociétés mises en équivalence
Actif :		
Créances financières		28
Stocks		
Créances		
Valeurs disponibles		
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif		

Passif :		
Dettes à court terme	194	
Crédits de trésorerie		
Charges :		
Achats/charges externes	-552	
Charges financières		
Produits :		
Ventes		
Produits financiers		

Relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre, Groupe du Louvre, Louvre Hôtels.

Le Groupe Baccarat est consolidé dans les comptes de Société du Louvre contrôlé par la société Groupe du Louvre.

- Relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre ;
- Relations du Groupe Baccarat avec Groupe du Louvre ;
- Relations du Groupe Baccarat avec Louvre Hôtels.

Au cours du premier trimestre 2007, la Société du Louvre a renforcé sa participation en acquérant 34% du capital de Baccarat France et 67% du capital de Baccarat Real Estate.

### 31. – Evènements postérieurs à la clôture.

A la date d'arrêté des comptes, aucun évènement significatif n'est intervenu.

### B. — Rapport d'activité.

Progression de l'activité au 1er semestre dans un contexte de taux de changes défavorables :

Chiffres consolidés (En milliers d'euros)	30/06/2007	30/06/2006
Chiffre d'affaires	67 944	64 952
Résultat opérationnel courant	1 790	2 518
Résultat net consolidé	1 353	111
Capitaux propres	56 332	48 570
Marge brute d'autofinancement	5 449	4 228
Endettement net	14 693	14 855

Le chiffre d'affaires consolidé à fin juin 2007 progresse, à taux de changes comparables, de 10% pour s'établir à 67,9 M€. En données publiées, la progression est de 5%.

Au 1er semestre, nous constatons les principales évolutions :

- L'activité de gros progresse de +5% en euros au niveau mondial (dont Europe : + 26%, USA : +9% en \$ tandis que le Japon est stable en yens).
- L'activité du réseau mondial de détail recule de 4% en euros (dont Europe : +2%, USA : -16% en \$ et Japon : +13% en yens) mais progresse de +1% à périmètre et taux de changes comparables.

Les charges consolidées pour le premier semestre sont en hausse de 6%.

De ce fait, le résultat opérationnel courant est positif de +1,8 M€ à rapprocher de +2,5 M€ au 30 juin 2006.

Le résultat net consolidé total s'établit à +1,4 M€ à comparer à + 0,1 M€ au 30 juin 2006.

Perspectives. — Baccarat poursuivra au deuxième semestre 2007 la mise en oeuvre des premières étapes du plan stratégique à 5 ans.

Les événements récents d'août 2007 sur les marchés financiers pourraient avoir des conséquences négatives sur notre activité; toutefois, à ce jour, nous ne percevons aucun signe d'inversion de tendance. C'est pourquoi Baccarat anticipe une poursuite de la croissance du chiffre d'affaires au second semestre à un rythme équivalent.

### C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007.

Période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Baccarat SA, relatifs à la période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim et Levallois-Perret, le 19 octobre 2007.

*Les commissaires aux comptes :*

KPMG Audit, Département de KPMG SA :

Denis Trautmann,

Associé ;

Gérard Pommier :

Gérard Pommier,

Commissaire aux comptes.

**0716017**